



RÉVISION DU DOCOB ET DU PLAN DE GESTION DES MARAIS ARRIÈRE- LITTORAUX DU BESSIN

Phase 2 – Définition du plan d'actions

Groupes de travail du 15/12/2022

Thématiques « trait de côte, usages et gestion »

- 1. Rappel du contexte**
- 2. Retour sur les enjeux/objectifs**
- 3. Présentation du plan d'actions**
- 4. Perspectives**

1. RAPPEL DU CONTEXTE

Rappel de la démarche / Plan de travail

- ▶ Objectifs : Réviser le Docob et le plan de gestion par co-construction avec les acteurs locaux et le comité de pilotage Natura 2000

2 documents transmis :

- **Plan de Gestion** : Document 1 – Diagnostic/enjeux
- **DOCOB** (modèle synthétique) : Etat des lieux – Objectifs de développement durable

▶ Trois grandes étapes :

- Établir le Bilan patrimonial synthétique / Évaluation
 - = Etat de la connaissance
 - = Activités / gestion / problématiques
 - = Enjeux
- Définir les objectifs stratégiques (10 ans) et les objectifs opérationnels du site (réévalués au bout de 5 ans) / Objectifs de développement durable
- **Identifier les mesures de gestion associées au réseau Natura 2000 (mesures éligibles) et élaborer un plan d'actions sur 5 ans (plan opérationnel d'actions)**

METHODE

► Démarche de travail :

8 groupes de travail réunissant de nombreux acteurs locaux et partenaires :
Près d'une **50 aine de participants** représentant **25 structures et organismes**

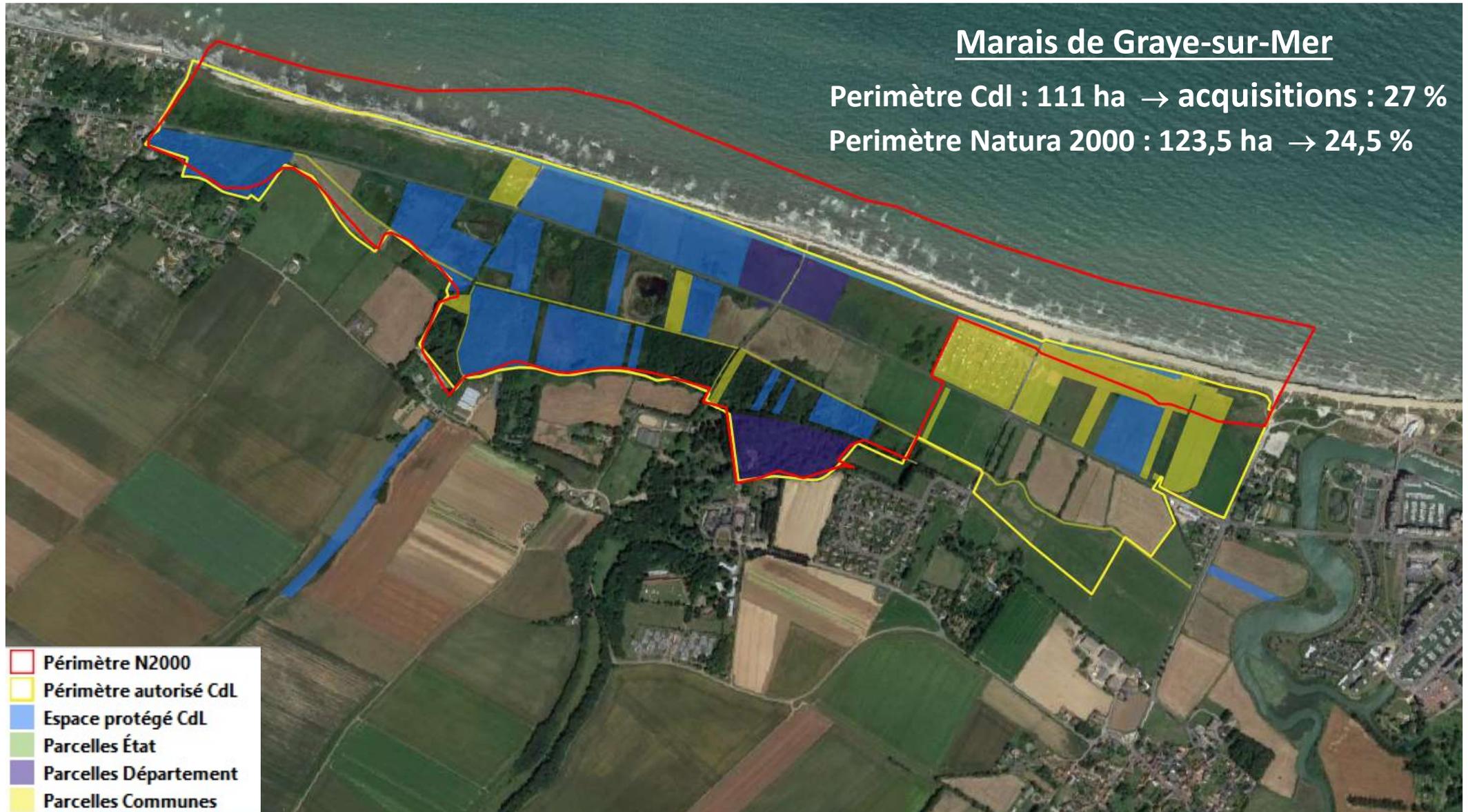
- Septembre 2021 : 4 GT « Etat des lieux »
- Novembre 2021 : 1 GT « Enjeux »
- Mars 2022 : 1 GT « Objectifs »
- Décembre 2022 : 2 GT « Actions »
 - « Trait de côte, usages et gestion »
 - « Gestion écologique et ouverture au public »

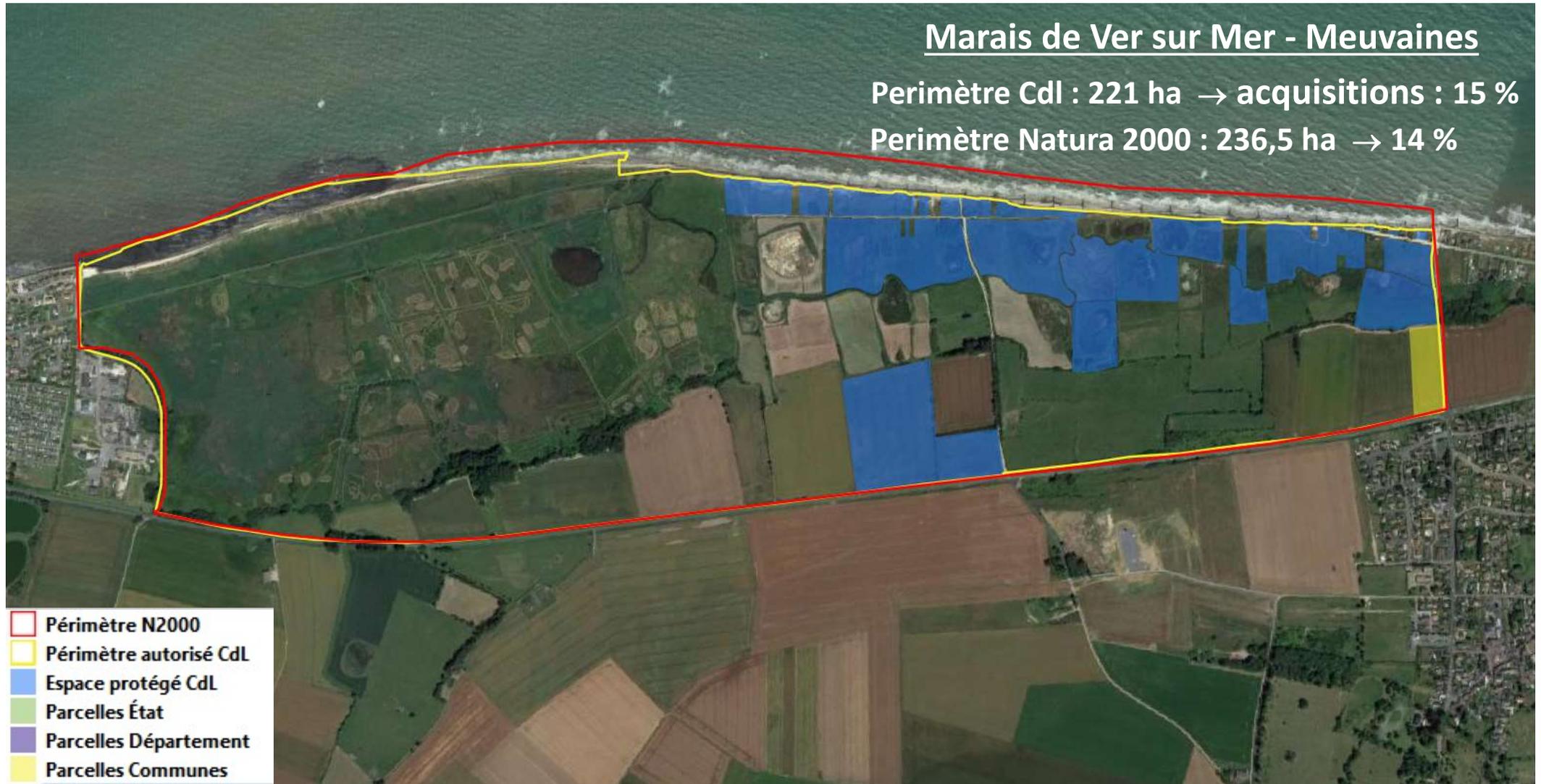
► Étapes de validation (COPIL) :

- Juillet 2022 → Validation diagnostic/enjeux/objectifs N2000
- Mai 2023 → Validation programme d'actions et DOCOB N2000



Sources : Conservatoire du littoral, DREAL Normandie, IGN BD ortho 2016 - Réalisation : Conservatoire du littoral, Délégation Normandie, janvier 2020





2. RETOUR SUR LES ENJEUX ET OBJECTIFS

► Les enjeux écologiques

- Mosaïque d'habitats originaux et remarquables, dont 11 relèvent de la directive habitats Faune et Flore
- Site de reproduction ou de passage migratoire pour de nombreux oiseaux liés aux marais
- Faune et flore remarquables
- Deux espèces d'intérêt communautaire liées aux habitats d'eau douce (agrion de mercure et vertigo de Des Moulins)

► Les enjeux socio-économiques

- Activités traditionnelles favorables à une gestion conservatoire des milieux
- Un tourisme essentiellement de transit et/ou de passage

► Les enjeux transversaux

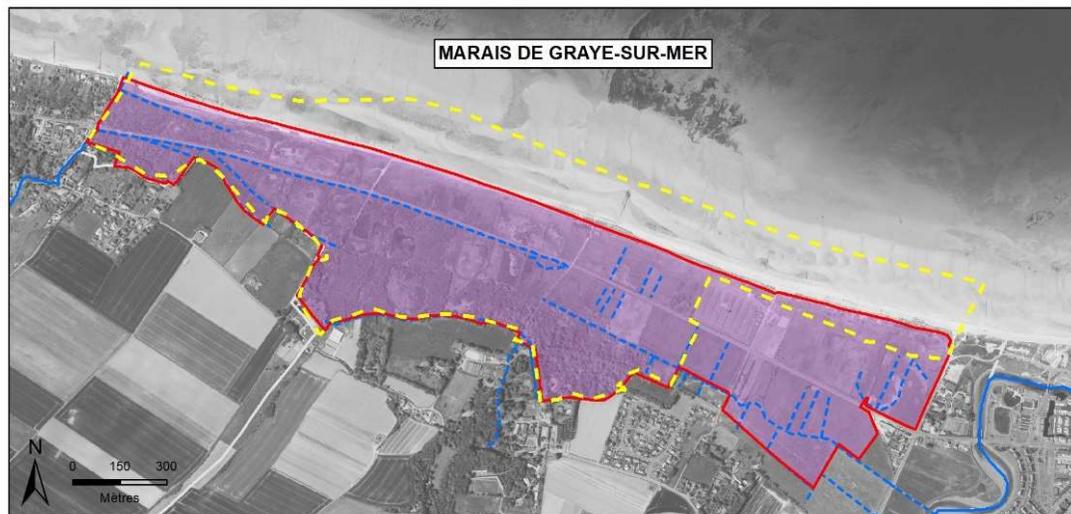
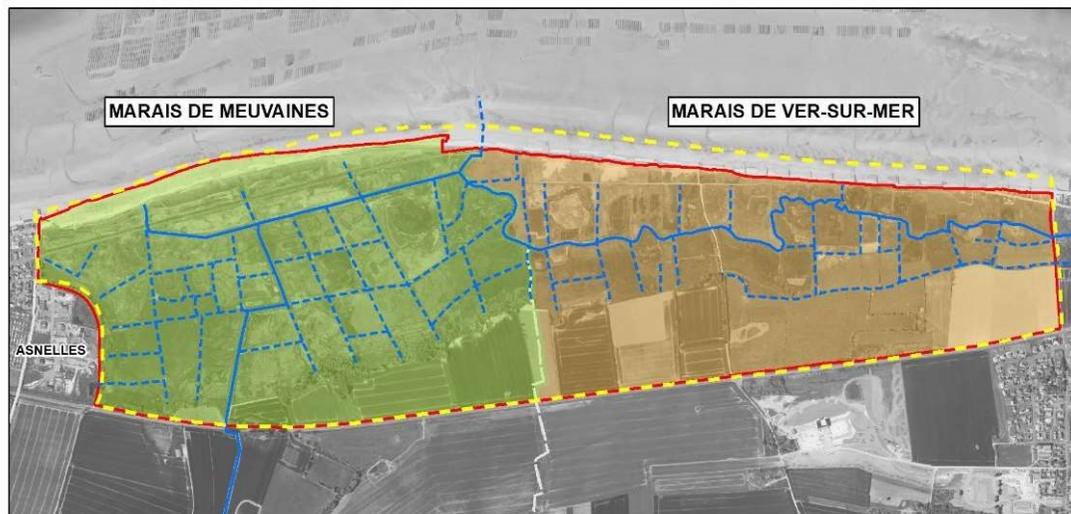
- Impact des changements climatiques globaux (élévation niveau de la mer)
- Vision et objectifs partagés pour assurer le pilotage et la gestion
- Atouts pour la connaissance scientifique et la pédagogie

Objectifs stratégiques et opérationnels

► Enjeux écologiques

- Objectif stratégique 1.1 : Accompagner l'évolution des habitats et espèces d'intérêt patrimonial et communautaire, en lien avec l'impact des changements globaux (*notion de temporalité et de sectorisation*)
 - Objectif opérationnel 1.1.a : Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce
→ 2 actions

- Objectif opérationnel 1.1.a : Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce



Limite de commune	Marais doux et habitats d'intérêt communautaire à préserver sur les 10 ans à venir (en lien avec l'existence d'une protection du trait de côte déjà en place)
Périmètre autorisé du Conservatoire du littoral	Marais soumis à des incursions marines de plus en plus fréquentes et dont les habitats d'intérêt communautaire présentent d'ores et déjà un caractère salé. Objectif d'accompagnement de l'évolution naturelle de ce secteur
Périmètre du site Natura 2000	Marais doux et habitats d'intérêt communautaire à préserver sur les 10 ans à venir (en lien avec une érosion du trait de côte moins marquée que sur le marais de Ver-sur-mer et Meuvaines)
Cours d'eau	
Permanent	
Temporaire	

Objectifs stratégiques et opérationnels

► Enjeux écologiques

- Objectif stratégique 1.2 : Maintenir/renforcer une mosaïque d'habitats originaux et remarquables
 - Objectif opérationnel 1.2.a : Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire → 2 actions
 - Objectif opérationnel 1.2.b : Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire → 5 actions
 - Objectif opérationnel 1.2.c : Maintenir et encourager les pratiques agricoles durables dans le marais et sur le coteau → 5 actions

Objectifs stratégiques et opérationnels

► Enjeux socio-économiques

- Objectif stratégique 2.1 : Préserver les services rendus par les marais (expansion des crues, usages, biodiversité,..)
 - Objectif opérationnel 2.1.a : Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau → 3 actions
 - Objectif opérationnel 2.1.b : Maintenir la fonctionnalité du réseau hydraulique → 1 action
- Objectif stratégique 2.2 : Accompagner et encadrer la fréquentation du site (stationnements, cheminements, accès à la plage ou au cœur de marais, ...)
 - Objectif opérationnel 2.2.a : Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites → 4 actions

Objectifs stratégiques et opérationnels

► Enjeux transversaux

- Objectif stratégique 3.1 : Renforcer l'animation et les partenariats pour consolider la mise en œuvre du plan de gestion et du DOCOB
 - Objectif opérationnel 3.1.a : *Consolider les partenariats et favoriser les échanges entre les acteurs pour permettre une gestion concertée des habitats naturels* → 3 actions
 - Objectif opérationnel 3.1.b : *Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site* → 4 actions

3. PLAN D' ACTIONS

**Thématiques « trait de côte, usages
et gestion »**

- **Objectif opérationnel 1.1.a** : Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce
 - Action N°1 : Restauration/surveillance/entretien d'ouvrages hydrauliques en fonction des orientations retenues par secteur
 - Action N°2 : Intégrer les enjeux liés aux milieux naturels dans l'entretien des protections existantes du trait de côte, en fonction des orientations retenues par secteur

- **Objectif opérationnel 1.1.a** : Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce

▶ **ACTION N°1** : *Restauration/surveillance/entretien des ouvrages hydrauliques en fonction des orientations retenues par secteur (cf. OS1.1)*

→ **Descriptif** :

- Travaux sous maîtrise d'ouvrage ASA et/ou propriétaires (SCI des dunes) : *surveillance et entretien des ouvrages existants et restauration des ouvrages non fonctionnels (cf. besoins identifiés – Carte ci-après)*
- Accompagnement par CDL et Natura 2000 pour les travaux en lien avec la préservation des habitats naturels

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

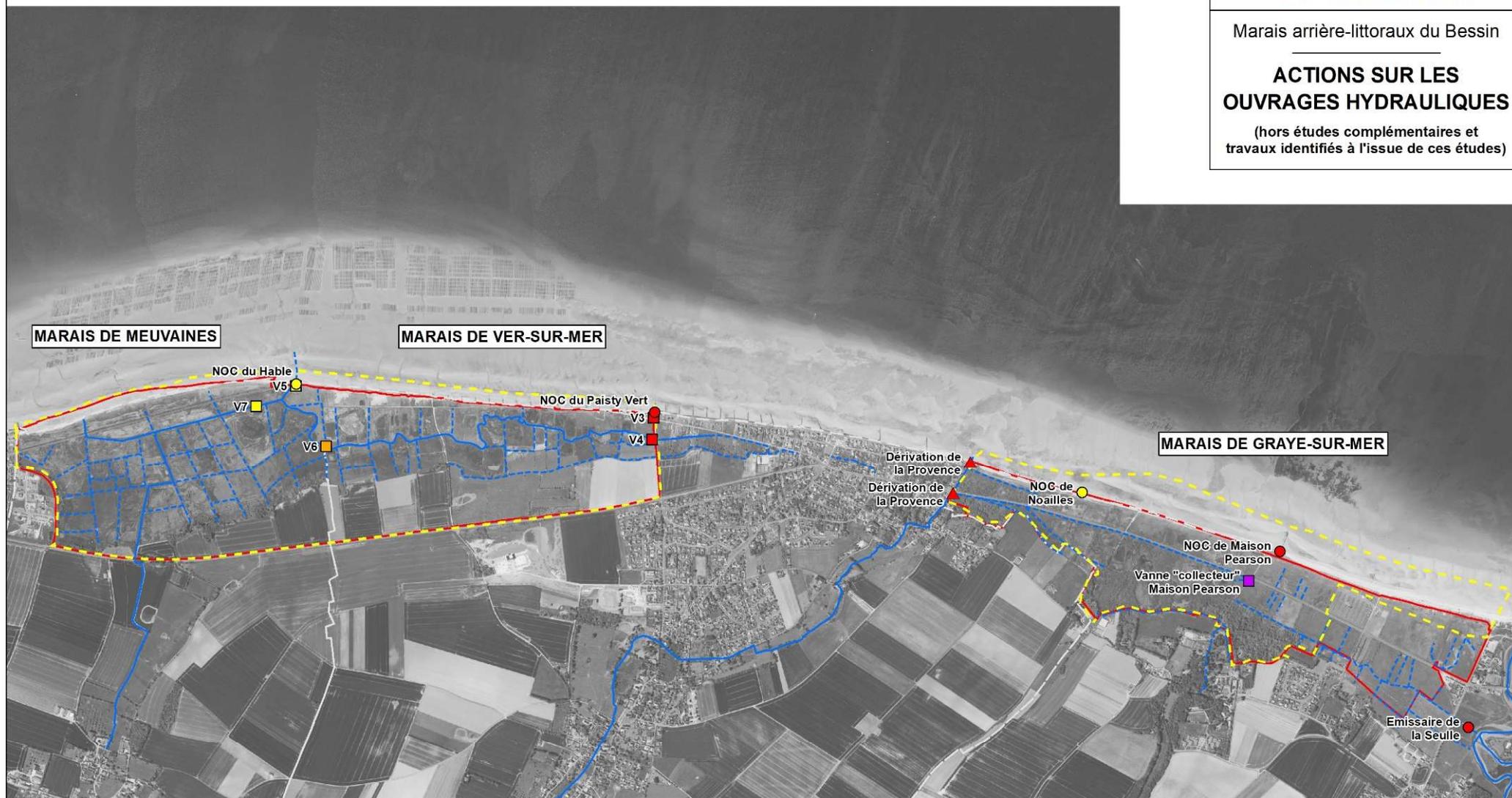
- Meuvaines : SCI des Dunes
- Ver-sur-Mer : ASA du marais
- Graye-sur-Mer : ASA à créer/réactiver ?

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Ter'Bessin
(animation/encadrement)
- CD 14 et CDL (accompagnement technique)

ACTIONS SUR LES OUVRAGES HYDRAULIQUES

(hors études complémentaires et
travaux identifiés à l'issue de ces études)



 Limite de commune

 Périmètre autorisé du Conservatoire du littoral

 Périmètre du site Natura 2000

Cours d'eau

 Permanent

 Temporaire

Actions sur ouvrages

 Noc à entretenir et surveiller

 Noc à restaurer puis entretenir et surveiller

 Reconstruction des dérivations de la Provence

 Vanne à entretenir et surveiller

 Vanne à entretenir et surveiller dont la gestion doit être maîtrisée et optimisée

 Vanne à restaurer puis entretenir et surveiller

 Vanne à caler (expérimentation) puis à restaurer, entretenir et surveiller

Sources : ©IGN BD ORTHO 2020,
©IGN BD TOPO,
Conservatoire du littoral

Novembre 2022

0 250 500
Mètres



CERESA
Territoires - Environnement

- **Objectif opérationnel 1.1.a** : Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce

▶ **Action N°2** : Intégrer les enjeux liés aux milieux naturels dans l'entretien des protections existantes du trait de côte, en fonction des orientations retenues par secteur (cf. OS1.1)

→ **Descriptif** :

- Travaux (digues/protections non classées) sous maîtrise d'ouvrage ASA et/ou propriétaires (SCI des dunes) : surveillance et entretien des ouvrages existants
- Information CDL sur les travaux engagés
- Accompagnement par CDL et Natura 2000 pour les travaux en lien avec la préservation des habitats naturels (techniques « douces » génie végétal)

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Meuvaines : SCI des Dunes
- Ver : ASA de défense contre la mer
- Graye : Ter'Bessin, Commune

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Ter'Bessin
- CD14 et CDL

→ **Note importante** :

Clarification prise de compétence GEMAPI

- **Objectif opérationnel 1.2.a** : Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire
 - Action N°3 : Veille sur les zones de reproduction du Gravelot à collier interrompu
 - Action N°4 : Maîtrise foncière priorisant les acquisitions stratégiques (biodiversité / lisibilité du site / adaptation agriculture)

Objectif opérationnel 1.2.a : Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire

► ACTION N°4 : Maîtrise foncière priorisant les acquisitions stratégiques

→ Descriptif :

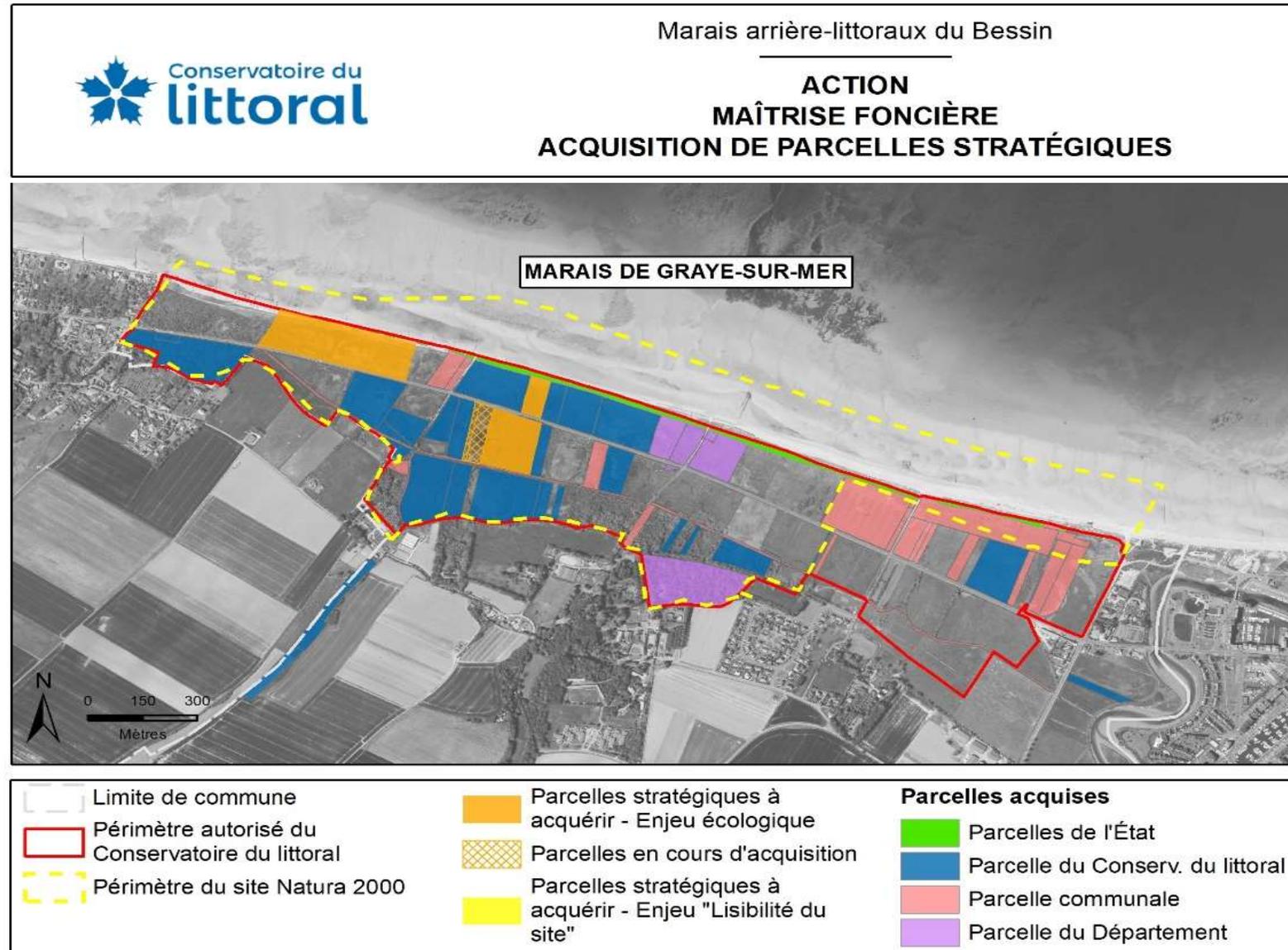
- Renforcer la maîtrise foncière sur les secteurs à enjeux écologiques
- cohérence du parcellaire pour la gestion agricole
- Aménagements pour l'accueil du public

→ Maître d'ouvrage :

- Conservatoire du littoral



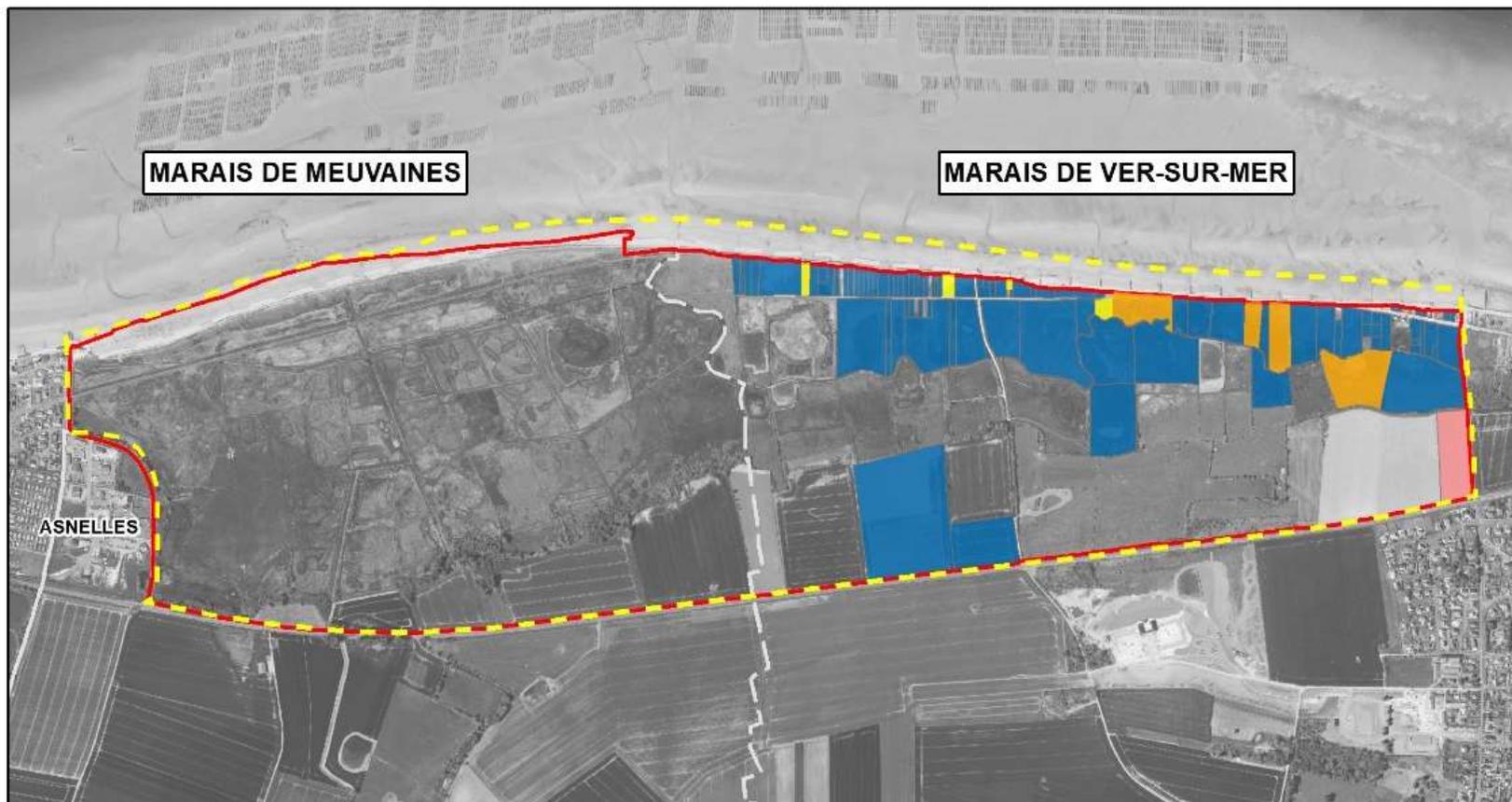
Objectif opérationnel 1.2.a : Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire



Objectif opérationnel 1.2.a : Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire

Marais arrière-littoraux du Bessin

ACTION
MAÎTRISE FONCIÈRE
ACQUISITION DE PARCELLES STRATÉGIQUES



- **Objectif opérationnel 1.2.b** : *Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire*
 - Action N° 5 : *Gestion différenciée des saulaies*
 - Action N° 6 : *Gestion des pelouses dunaires*
 - Action N° 7 : *Maîtrise de la dynamique des roselières sur les prairies/mares abandonnées*
 - Action N° 8 : *Veille et lutte contre les espèces invasives*
 - Action N° 9 : *Valorisation et pérennisation de la gestion effectuée sur le marais de Meuvaines*

- **Objectif opérationnel 1.2.c** : *Maintenir et encourager les pratiques agricoles durables dans le marais et sur le coteau*
 - Action N°10 : *Aménagement des parcelles pour permettre le maintien d'une activité agricole pastorale*
 - Action N°11 : *Conventions de gestion agricole à poursuivre et à diversifier*
 - Action N°12 : *Sensibilisation/accompagnement des agriculteurs pour l'adaptation des pratiques sur les parcelles privées*
 - Action N°13 : *Reconversion de terres cultivées en prairies sur le coteau des marais de Ver/Meuvaines*
 - Action N°14 : *Restauration/création du maillage bocager sur le coteau des marais de Ver/Meuvaines*

- **Objectif opérationnel 1.2.c** : *Maintenir et encourager les pratiques agricoles durables dans le marais et sur le coteau*

▶ **ACTIONS N°10-11** : Aménagement des parcelles de marais et conventions agricoles (*sur foncier CDL*)

→ **Descriptif** :

- Echanges et poursuite des conventions avec les agriculteurs partenaires
- Acquisition et mise à disposition des fournitures pour la gestion pastorale des parcelles CDL – Mise en œuvre par agriculteurs sous convention
- Recherche d'éventuels partenariats nouveaux (« sécuriser » la gestion conservatoire sur les nouvelles acquisitions)

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- CDL / CD14

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Agriculteurs locaux
- Autres partenaires ?

- **Objectif opérationnel 1.2.c** : Maintenir et encourager les pratiques agricoles durables dans le marais et sur le coteau

▶ **ACTIONS N°12-13-14** : Actions liées aux parcelles agricoles hors foncier CDL (prairies de marais et coteau de Ver / Meuvaines)

→ **Descriptif** : Projection à terme (après acquisition et/ou partenariats agricoles)

Objectifs : Améliorer la ressource en eau, écrin paysager, milieux complémentaires au marais

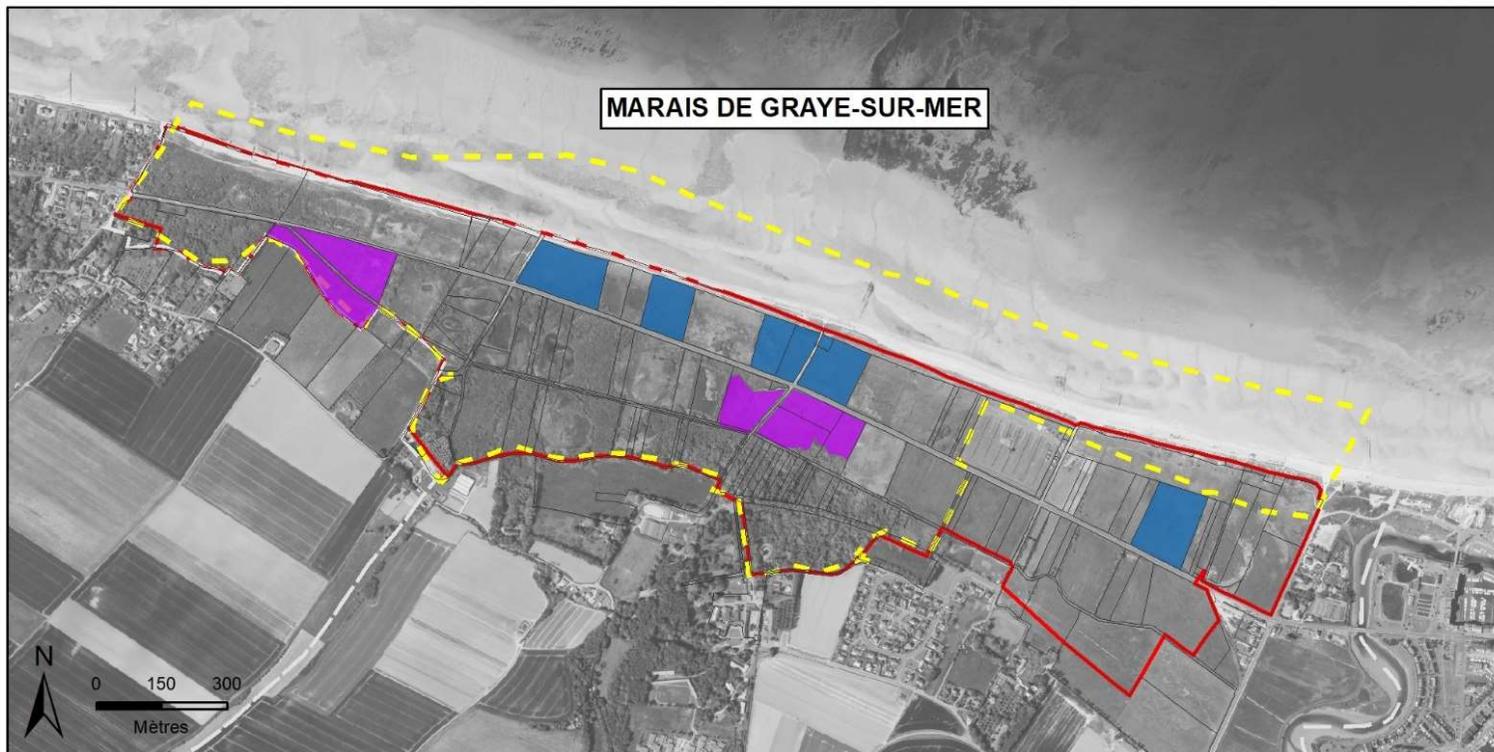
- Sensibiliser les exploitants sur les pratiques « durables » : élaboration d'une fiche et échanges : rappel des enjeux, réglementation, MAE, recommandations (*fauche tardive, pression de pâturage raisonnée, travail de la terre perpendiculairement à la pente, respect des bandes enherbées, ...*)
- Reconversion de labours en prairies (*en fonction des opportunités*)
- Renforcement du maillage bocager (*en fonction des opportunités*)

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Conservatoire du littoral
- Chambre d'agriculture?
(programme financement plantations)

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Exploitants agricoles
- Chambre d'agriculture
- Ter'Bessin



- Périmètre du site Natura 2000
- Limite de commune
- Périmètre autorisé du Conservatoire du littoral
- Limite cadastrale

Parcelles sous maîtrise foncière publique en marais

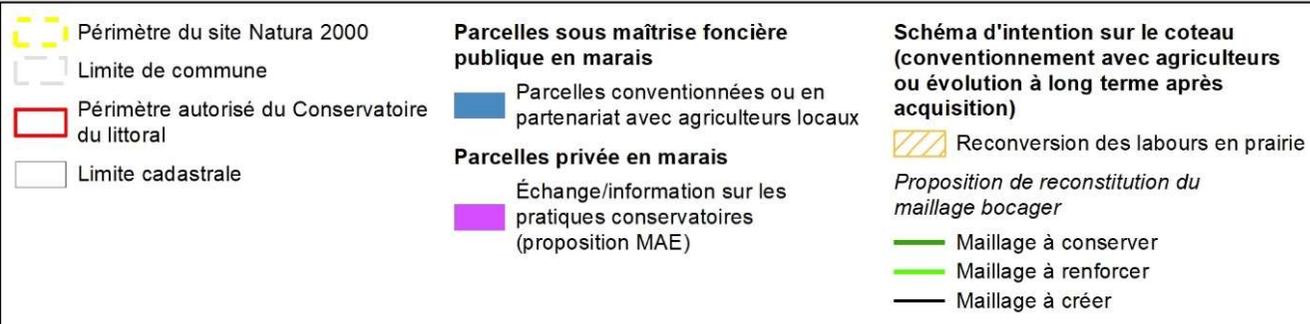
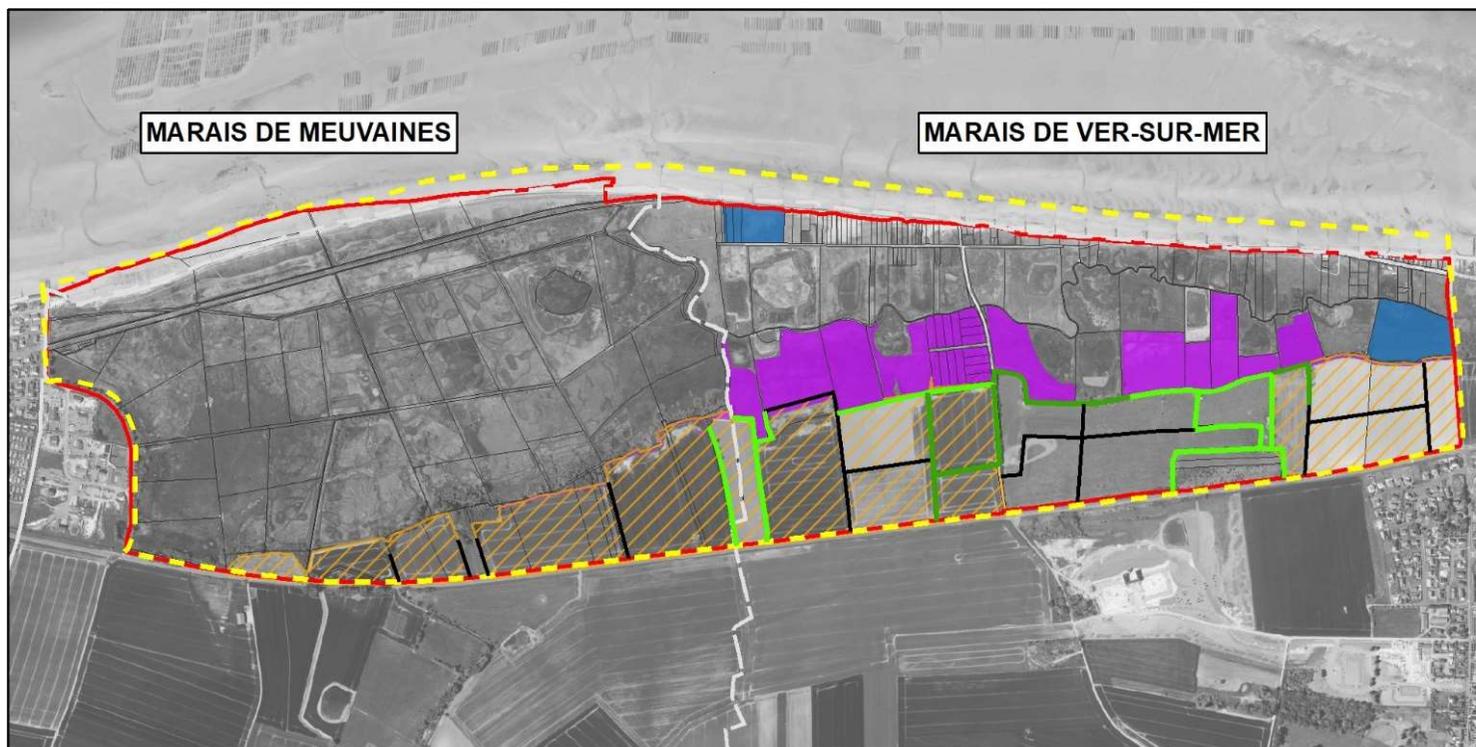
- Parcelles conventionnées ou en partenariat avec agriculteurs locaux

Parcelles privée en marais

- Échange/information sur les pratiques conservatoires (proposition MAE)

Schéma d'intention sur le coteau (conventionnement avec agriculteurs ou évolution à long terme après acquisition)

- Reconversion des labours en prairie
- Proposition de reconstitution du maillage bocager*
- Maillage à conserver
- Maillage à renforcer
- Maillage à créer



- **Objectif opérationnel 2.1.a** : Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau
 - Action N°15 : Définition de calendriers de gestion des niveaux d'eau selon les secteurs, en fonction des usages
 - Action N°16 : Étude topographique du réseau hydrographique et étude hydraulique
 - Action N°17 : Gestion durable des mares de chasse

- **Objectif opérationnel 2.1.a** : Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau

▶ **ACTION N°15** : Définition de calendriers de gestion des niveaux d'eau selon les secteurs, en fonction des usages

→ **Descriptif** :

- Définition de calendriers de gestion des niveaux d'eau en fonction des secteurs :
 - Meuvaines : Cadre de gestion défini entre la SCI et l'Agence de l'eau
 - Ver-sur-Mer : reprise du travail engagé en 2012-2013 entre ASA et CD14
 - Graye-sur-Mer : ASA à réactiver/créer ?

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Meuvaines : SCI des Dunes
- Ver-sur-Mer : ASA du marais
- Graye-sur-Mer : ASA à réactiver

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- CD14 et CDL = Accompagnement technique pour Ver et Graye-sur-Mer
- Autres usagers des marais (chasseurs au gibier d'eau, exploitants agricoles,..)

- **Objectif opérationnel 2.1.a** : Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau

▶ **ACTION N°16** : Étude topographique, hydrographique et hydraulique des marais de Ver-Meuvoines

→ **Descriptif** :

- Mise en œuvre d'une étude du fonctionnement des marais de Ver – Meuvoines (topographie, bassin collecté, entrées-sorties, circulations internes, impact des entrées marines et des événements pluvieux)
- Synergie avec études Ter'Bessin (GEMAPI) ?

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Conservatoire du littoral
- ETAT (Natura 2000)

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Ter'Bessin
- AsA de Ver-sur-Mer
- SCI des dunes
- Acteurs de l'eau (syndicat de bassin, ..)

- **Objectif opérationnel 2.1.b** : *Maintenir la fonctionnalité du réseau hydraulique*
 - *Action N°18 : Définition et mise en œuvre d'opérations cohérentes d'entretien du réseau principal de canaux*

- **Objectif opérationnel 2.1.b** : *Maintenir la fonctionnalité du réseau hydraulique*

▶ **ACTION N°18** : *Définition et mise en œuvre d'opérations cohérentes d'entretien du réseau principal de canaux*

→ **Descriptif** :

- Définition de plans de gestion différenciée d'entretien et de curage des canaux principaux (curage « vieux-fond, vieux-bord, récurrence, fauche alternée des rives, travail par rotation)

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Meuvaines : SCI des Dunes
- Ver-sur-Mer : ASA du marais
- Graye-sur-Mer : ASA à réactiver

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- CD14 et CDL = Accompagnement technique pour Ver et Graye-sur-Mer
- Autres usagers des marais (chasseurs au gibier d'eau, exploitants agricoles,..)

- **Objectif opérationnel 2.2.a** : *Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites*
 - Action N°19 : *Étude des "pratiques / usages / flux / réglementation"*
 - Action N°20 : *Canalisation de la fréquentation, signalétique et réglementation adaptée*
 - Action N°21 : *Renaturation/Requalification de la parcelle remblayée au sud du Paisty Vert*
 - Action N°22 : *Travaux liés aux stationnements*

- **Objectif opérationnel 3.1.a** : *Consolider les partenariats et favoriser les échanges entre les acteurs pour permettre une gestion concertée des habitats naturels*
 - Action N°23 : *Création et diffusion d'une liste de contacts privilégiés autour de la gestion du site*
 - Action N°24 : *Contribution aux actions de chasse de régulation des ESOD*
 - Action N°25 : *Tenue de réunions d'information et de suivi*

- **Objectif opérationnel 3.1.a** : *Consolider les partenariats et favoriser les échanges entre les acteurs pour permettre une gestion concertée des habitats naturels*

▶ **ACTIONS N°23-24-25** : *Développement des partenariats et des échanges*

→ **Descriptif** :

- Création et diffusion d'une liste de contacts pour les acteurs du marais
- Contribution aux actions de régulation des ESOD (battues sanglier, piégeage ragondin sur les terrains du CDL)
- Organisation et animation de réunions d'échanges avec les acteurs (groupe de travail gestion de l'eau, entretien agricole du marais, COPIL Natura 2000, ..)

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Conservatoire du Littoral

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Usagers du marais (ASA, Chasseurs, exploitants agricoles,..)
- Fédération de chasse
- Membres du COPIL

- **Objectif opérationnel 3.1.b** : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site
 - Action N°26 : Contribution au suivi de l'effets de l'élévation du niveau de la mer sur les marais
 - Action N°27 : Etude des effets de la gestion menée sur la biodiversité (indicateurs de suivis)
 - Action N°28 : Études complémentaires pour renforcer les connaissances scientifiques
 - Action N°29 : Communication et sensibilisation de tous publics

- **Objectif opérationnel 3.1.b** : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site

▶ **ACTION N°26** : Contribution au suivi de l'effets de l'élévation du niveau de la mer sur les marais

→ **Descriptif** :

- Développement des partenariats, capitalisation et partage des données (en lien avec action 25)
- Thématiques cibles :
 - Recul du trait de côte (collecte/partage des données du ROL)
 - Salinisation des aquifères (suivi d'un réseau de piézomètres et analyse évolution salinité nappe)
 - Impact sur la répartition des eaux dans les marais (levée carto lors des fortes marées et évènements pluvieux importants)
 - Impact sur les usages (enquête) et les habitats naturels (cf. renouvellement cartographie des habitats)
 - Synergie avec études Ter'Bessin (GEMAPI) ?

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Conservatoire du Littoral
- Ter'Bessin

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Acteurs scientifiques
- ROL
- ASA et autres usagers du marais

4-Perspectives

► Poursuite du travail

- Rédaction des documents (Plan de gestion, Docob, Cahiers des charges et Charte Natura 2000)
→ Janvier à Avril 2023
- COFIL de validation → Mai 2023

Merci de votre attention

VOS INTERLOCUTEURS :

Conservatoire du littoral :

Camille HELIE

Tél : 02 31 15 30 97

Mail : C.HELIE@conservatoire-du-littoral.fr

Ceresa :

Hervé DALLEMAGNE

Tél : 02 99 05 16 99

Mail : hdallemagne.ceresa@orange.fr